

**COMMUNICCATIION DE MME DJIKINE HATOUMA GAKOU PRESIDENTE DE L'UNION MALIENNE DES ASSOCIATIONS ET COMITES DE FEMMES HANDICAPEES**

**Conférence sur le thème de la journée internationale des personnes handicapées**

**Le 05 Décembre 2013 à la Maison de la Solidarité à Bakaribougou**

Mme le Ministre de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille

Monsieur le représentant du Ministère de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville

Monsieur le représentant du Ministère du Travail du Développement Social et de l'Action Humanitaire

Monsieur le Directeur national du Développement Social

Madame la Directrice Nationale de la Femme

Madame la Directrice de la Maison de la Femme Rive Droite

Monsieur le Représentant du maire de la commune II

Monsieur le Médecin chef du centre de santé de Bakaribougou

Mesdames les représentantes des faitières des mouvements de femmes :WILDAF Groupe Pivot Droit et Citoyenneté des Femmes

Monsieur le président de la Fédération

Maliennne des Personnes Handicapées

Mesdames les présidentes des Associations et Comités de Femmes Handicapées

-Chers invités

-Je voudrais ne pas en oublier quelqu'un surtout

Merci d'avoir répondu à l'appel de l'Union Maliennne des Associations et Comités de Femmes Handicapées pour commémorer avec elle la journée internationale des personnes handicapées qui est a pour thème cette année « Ensemble, réduisons les obstacles, ouvrons la porte à une société plus inclusive » ; Bienvenus à la maison de la solidarité.

En effet le thème de la journée fait surtout appel à cette solidarité avec les personnes handicapées qui peut briser, réduire et même effacer tous les obstacles qui jalonnent le chemin des personnes handicapées vers un avenir meilleur.

Ces obstacles sont en général dressés par la société, par la communauté par les décideurs soit par de préjugés sociaux, une mauvaise perception du handicap ou par pure méconnaissance des besoins réels des personnes handicapées.

Notre Pays le Mali fait partir du concert des Nations Unies et il a ratifié tous les textes et conventions protégeant les droits, la liberté et la dignité de l'être humain.

La convention 159 du BIT pour la promotion de l'emploi et de la réadaptation et de l'insertion professionnelle des personnes handicapées. La convention Internationale relative aux droits des personnes handicapées dont l'article 6 est consacré aux femmes handicapées .Cette convention va être toute suite résumée dans la salle.

Prenons l'accessibilité physique, nous savons que des efforts ont faits dans le domaine par l'état, par le mouvement des personnes handicapées et des partenaires. Des rampes d'accès ont été construites, je pourrai citer l'action salubre du ministre de l'urbanisme et de la politique de la ville il y a un mois qui a rendu accessibles le CICB et le palais de la culture. Il a ainsi doté les personnes handicapées de leur droit aux loisirs et à la vie publique.

### **L'Accessibilité**

L'accessibilité est un ensemble, elle est physique, sociale et économique. Pour briser ces obstacles il faut une politique nationale du handicap et développement, associer les personnes handicapées à l'élaboration de toute politique concernant la vie de la nation , sinon des oublies se feront surtout par méconnaissance et ceci aboutira à une mauvaise prise en compte du handicap : koun te di koun tigi kô .La politique de la ville doit se faire en concert avec les personnes handicapées , ne plus construire des routes urbaines sans prévoir des abaissements, des repères à des endroit des trottoirs , mettre des feux sonores pour les handicapées visuelles , passer les informations en langages de signes , je suis peut être futuriste , mais l'inclusion passe obligatoirement par ce chemin. Se poser des questions comme nos villes et nos campagnes sont elles favorables ou adaptées aux personnes handicapées ?.Bien sure une ville parfaite n'existe pas mais réduisons les obstacles.

Prenons l'accessibilité au niveau de nos services publics où tous les citoyens vont pour leurs besoins ou pour travailler, à certains endroits les personnes handicapées sont exclues soit par des barrières physiques, soit par le mauvais accueil, soit par la méconnaissance des besoins réels. Il faut ouvrir la porte pour un débat national sur le handicap à l'instar de beaucoup de pays de la sous régions ouest africaine, et accepter de faire des aménagements raisonnables.

### **Education-Emploi**

On dit que le travail anoblit l'homme faudrait-il qu'il ait accès d'abord à l'éducation ?. Il faut une bonne politique inclusive de l'éducation par l'introduction du handicap dans les modules de formations depuis des éducateurs préscolaires jusqu'à l'éducation supérieure. Le Mali avait fait un pas géant pour l'égalisation de chance pour l'emploi par l'intégration directe des personnes handicapées diplômées dans la fonction publique, malheureusement ce pas a glissé pendant la transition.

### **Les Femmes handicapées.**

Elles sont les plus pauvres des pauvres et donc les plus exposées aux maladies et autres fléaux sociaux. La situation des femmes et des enfants handicapés mérite une attention plus particulière car les femmes et les enfants handicapés ont difficilement la chance de voir leurs droits respectés par les parents et la communauté toute entière. Elles ont difficilement accès à la santé(La santé de la reproduction est le talon d'Achille de la femme handicapée car étant exploitée, victimes de violences sexuelles), à l'éducation, à la protection, à un habitat, à la formation, à l'information, aux nouvelles technologies de communication, à l'emploi, à une bonne rémunération, à un foyer, à la procréation, à la participation aux décisions, aux infrastructures etc.

L'Union Malienne des Associations et Comités de Femmes Handicapées(UMAFH) pensent que cette situation n'est pas une fatalité et que les solutions existent pour que les femmes Handicapées jouent pleinement leur rôle dans le processus de développement du pays.

Ayant vu leur chance très réduite, les femmes handicapées ont pris conscience de leurs conditions de vie et se sont organisées en associations autonomes de femmes handicapées ou en comités de femmes au sein des organisations mixtes de personnes handicapées. Actuellement elles œuvrent pour la promotion de leurs droits et leur participation à tous les niveaux. Après plus d'une décennie de sensibilisation et de plaidoyer nous pouvons affirmer

que le regard négatif sur les femmes handicapées a changé, un changement de comportement est perceptible ;Mais défis les attendent.

Les femmes handicapées sont la plupart analphabètes, il faut ouvrir grandement la porte pour des formations professionnelles, à la fin concrétisées par leur insertion par de projets générateurs de revenus. Certes l'UMAFH à travers l'états et les partenaires financiers est techniques a réussi à installer certaines d'elles mais l'arbre ne doit pas cacher la foret, il reste beaucoup à faire.

Une société inclusive parle aussi de l'acceptation de la femme handicapée en tant que femme tout court avec ces droits et ces devoirs ; il s'agira de sensibiliser, de lutter contre les préjugés et les violences faites à leurs endroits.

Cette rencontre répond à des préoccupations majeures des femmes handicapées du Mali ; car elle permettra d'améliorer les connaissances des participants en matière de droits des personnes handicapées en général et des femmes handicapées en particulier.

Il s'agit donc pour cette journée de faire une large diffusion de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées, et du thème du 03

En faisant l'effort de traiter les femmes handicapées comme des citoyennes, des femmes tout court qui ont aussi le droit de participer à tous les secteurs de la société, nous contribuerons à l'approche de droits humains et l'approche genre.

Une volonté politique est nécessaire pour la réduction des obstacles afin d'ouvrir la porte à une société plus inclusive pour les personnes handicapées, l'un des passages obligés est l'adoption et l'application du bonne loi de protection sociale des personnes handicapées.

Je vous remercie de votre aimable attention.